

Lutter pour la justice sociale en Belgique passe aujourd'hui par la lutte pour le droit à un logement décent. À propos de ce combat, les citoyens, le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté et la Commission Justice et Paix ont interpellé des candidats aux élections régionales liégeoises lors d'un débat. Nous avons toutes et tous droit à un logement décent ! cdH, Ecolo, MR, PS et PTB-Go, quelles sont vos propositions ?

Les wallonnes et wallons appauvris sont combatifs. Ils sont un potentiel ! Les Commissions Justice et Paix régionale de Liège et nationale ont organisé un ciné-débat autour du film "Le prix du pain" d'Yves Dorme. Ce documentaire poignant raconte le destin de quatre personnes précarisées. Quatre protagonistes qui luttent tous les jours, pour travailler, se loger, manger et se déplacer. Et aussi pour participer à la vie sociale, par leurs engagements politiques, leurs loisirs culturels et la création artistique. Christine Mahy, du Réseau Wallon de Lutte Contre la Pauvreté (RWLP), souligne cette combativité des personnes qui sont dans la précarité. Contrairement aux stéréotypes, ces personnes savent très bien compter, sinon elles ne s'en sortiraient pas. Ce sont des citoyens modèles, gestionnaires administratifs, hermétiques à la publicité, dénués de sentiment, car il n'y a pas de temps pour la fatigue ou la colère. Malheureusement, ils sont contraints de perdre leur temps et leur énergie à trouver des trucs et ficelles pour survivre.

"Quelle perte de potentiel pour la Wallonie ! Notre région a besoin de toutes et tous pour son progrès ! Une Wallonie qui veut se redresser doit pouvoir compter sur toute sa population ! Pour cela, tous les wallons doivent pouvoir avoir un revenu et un logement décent, en milieu urbain et en milieu rural."

Christine Mahy interpelle de cette manière les cinq élus présents à notre débat : Benoît Drèze du cdH, Isabelle Samedi d'Ecolo, Fabian Culot du MR, Alain Onkelinx du PS et Frédéric Gillot du PTB. Les 5 recommandations de Justice et Paix pour le logement : quels échos dans les partis ? Le logement est un élément de base structurant pour les personnes appauvries. Or, 40 000 familles sont en attente d'un logement social en Wallonie. Dans notre [analyse concernant la lutte contre la précarité](#), Justice et Paix recommande aux pouvoirs publics de mettre en place cinq mesures concrètes en faveur du logement : 1) Accroître l'offre de logements publics et prioritairement sociaux ; 2) Réaffecter les immeubles à l'abandon ; 3) Moderniser les logements en vue d'économiser l'énergie ; 4) Diversifier les noyaux d'habitat afin d'éviter la ghettoïsation des quartiers ; 5) Soutenir les initiatives citoyennes de proximité en matière de logement. Que proposent les partis politiques par rapport à ces recommandations ? **L'accroissement de l'offre de logements publics et prioritairement sociaux** cdH, Ecolo, MR, PS et PTB ont tous appuyé cette proposition comme une mesure primordiale à développer pour garantir le droit au logement décent. Le PS plaide pour que chaque commune dispose de 10 % de logements publics

(alors qu'ils représentent 7 % du bâti actuel en Wallonie). Il faudrait construire 2 000 logements par an jusqu'en 2026, répartis équitablement dans toutes les communes de Wallonie. Le PTB souligne le délai d'attente actuel de 5 ans pour obtenir un logement social. Il propose de créer une société de construction de logements publics pour rencontrer les besoins en termes de nombre et de qualité de logement. Dans un cas comme dans l'autre, selon lui, trouver les budgets nécessaires à de tels projets serait une question de volonté politique. Le cdH émet des réserves sur une construction massive et rapide de logements sociaux. Selon lui, beaucoup trop de logements publics ont été construits dans les années 60. Les emprunts contractés pour ces constructions ne sont pas encore remboursés aujourd'hui. La charge sur le budget wallon a contraint à suspendre la construction de logements sociaux dans les années nonante. Il propose plutôt de mobiliser l'épargne privée par des incitants pour construire des "villes nouvelles".

La réaffectation des immeubles à l'abandon Ecolo rappelle la loi fédérale permettant aux communes de réquisitionner les bâtiments insalubres pour rénovation, la gestion en étant confiée à une Agence Immobilière Sociale

La modernisation des logements en vue d'économiser l'énergie Isabelle Samedi affirme que le parc du logement social est dans un triste état. Une des priorités de son parti est la rénovation énergétique des logements sociaux notamment grâce au "Programme Pivert". Alain Onkelinx propose un système de "bonus-malus" : une bonne isolation donnerait droit à un bonus fiscal, et vice-versa.

Diversifier les noyaux d'habitat afin d'éviter la ghettoïsation des quartiers Cette recommandation peut trouver écho dans la volonté du PS selon laquelle toutes les communes devraient disposer du même pourcentage de logements sociaux. A l'heure actuelle, le logement social représente 25 % du bâti dans certaines communes, et 0 % dans d'autres.

Soutenir les initiatives citoyennes de proximité en matière de logement Le cdH plaide pour une complémentarité entre pouvoirs publics et associations, notamment pour les formules nouvelles de cohabitation et les logements d'urgence. Il prend comme exemple l'asbl "Un toit, deux âges" qui aide les personnes âgées à accueillir un étudiant pour l'héberger.

Une recommandation supplémentaire; un parc locatif privé plus accessible Outre le travail à mener sur les logements public et social, il faut rendre le parc locatif privé plus accessible aux personnes précarisées. Jusqu'à présent, l'acquisitif a davantage été soutenu par rapport au locatif, par le biais d'aides diverses et d'avantages fiscaux, souligne C. Mahy. Il s'agirait de faire preuve de créativité à la faveur du transfert des compétences du Fédéral aux Régions : créer des dispositifs publics qui favoriseraient aussi le parc locatif, comme dans des pays limitrophes tels que l'Allemagne ou les Pays-Bas, où la majorité des habitants sont locataires. Un des enjeux est de stabiliser le prix des loyers. Pour cela, puisque la population augmente rapidement, il faut augmenter l'offre de logement, soit par la construction et la rénovation publiques comme le proposent le PS et le PTB, soit par l'initiative privée soutenue davantage par le cdH. Le MR est circonspect à propos du parc

locatif. Il plaide pour un État qui favorise l'accès à la propriété. Celle-ci met à l'abri de beaucoup de problèmes et de plus, le bien peut être légué aux enfants. Cela permettrait de limiter les inégalités sociales. Le MR est favorable au chèque logement, lequel serait attribué aux personnes en attente d'un logement social alors qu'elles sont dans les conditions d'en obtenir un.

Mettre en œuvre ces recommandations pour le logement Le droit au logement est inscrit dans la Constitution belge. C'est un droit fondamental pour toutes et tous et il faut le rendre effectif. On peut se réjouir que nos recommandations trouvent écho dans les propositions des partis. Dégager les moyens financiers nécessaires à la mise en place de ces mesures est une question de volonté politique. La lutte contre la précarité par le droit au logement doit donc être une priorité à l'agenda des Gouvernements. Or, qui est majoritairement touché par la précarité et aurait le plus besoin d'un logement décent ? Les chômeurs, les familles monoparentales, les personnes étrangères, les locataires et près d'un enfant sur quatre en Wallonie. ^[1]Enquête EU-SILC 2011 ('Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie'), organisée pour la Belgique par le SPF Économie - Direction générale Statistique ... Continuer la lecture A ceux-là, identifiés par une enquête, nous ajoutons les jeunes de moins de 25 ans, les femmes seules, les personnes âgées, les demandeurs d'asile et les personnes sans domicile fixe. Il s'agit justement de "catégories" de la population qu'on a tendance à oublier, à discriminer, à stigmatiser, voire même à incriminer à cause des problèmes de crise économique que vivent notre pays, notre région ou notre ville. Pour mettre en œuvre ces mesures, il faut donc le courage politique de soutenir d'abord ces catégories de la population alors que l'opinion publique peut avoir tendance à en faire des boucs émissaires. Il faut faire fi de ce que l'on croit être plus populaire aux yeux de la majorité de l'électorat, lequel n'est pas dans le besoin, pour avoir une vision à long terme en ce qui concerne le logement. En tant que citoyens, il est de notre responsabilité de refuser la stigmatisation des personnes dans la précarité et de soutenir ces politiques de logement pour tous. En ce sens, il est primordial d'écouter et de prendre en compte l'avis des précarisés eux-mêmes et des associations qui luttent à leurs côtés. Faire confiance aux personnes précarisées et aux associations de terrain Nous rejoignons donc le RWLP dans son plaidoyer auprès des différents niveaux de pouvoir et particulièrement auprès du niveau régional wallon. Alors que les élections viennent d'avoir lieu, Christine Mahy appelle les pouvoirs politiques à faire du droit au logement un intérêt supérieur aux programmes des partis. Il faudra mettre en place un plan global qui intègre le logement social, le logement privé, l'acquisitif et le locatif, avec pour objectif que tous les wallons aient accès à un premier logement décent. Il faudra intégrer la lutte contre la pauvreté aux politiques structurelles et aux programmes de développement tels le Plan Marshall pour la Wallonie. Ces investissements dans le logement rapporteront sur le long terme tant au niveau humain que financier. Une chose est certaine : la population belge augmente. Toutes les

propositions des partis doivent donc être envisagées dans leur complémentarité. Citoyens, associations et pouvoirs politiques, nous devons absolument rénover, construire, et inventer de nouvelles formes d'habitat et de solidarité ! [****Amandine Kech***]

Documents joints

[Interpellons les pouvoirs politiques sur le droit au logement !](#)

Notes

Notes

[Enquête EU-SILC 2011](#) ('Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie'), organisée pour la Belgique par le SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique.